CRM211 - Criminalistique

Mis à jour le 11-02-2025

Code : CRM211

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN15 - Stratégies / Alain BAUER

Contact national :

EPN15 - Criminologie Psdr3c

2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
09 72 31 13 12

psdr3c@Lecnam.net

Présentation

Prérequis

Ceux du Master

Objectifs pédagogiques

Ce cours aborde les différentes étapes des investigations techniques et scientifiques à partir de la découverte d'une scène d'infraction jusqu'au dépôt du rapport de l'expert auprès de la juridiction ou l'entité mandante (juge d'instruction, enquêteur, assurance etc.). C'est ainsi que seront successivement étudiés les principes fondamentaux et les règles de méthodologie qui structurent toute approche de recherche et d'investigation de terrain. Son contenu, étayé par de nombreux travaux dirigés, a été conçu de manière à permettre aux étudiants de se familiariser avec les termes de vocabulaire, les matériels et compétences requis, afin de leur permettre d'orienter utilement leurs travaux de recherches et, le cas échéant, de futurs choix de spécialisation dans l'une ou l'autre discipline de la criminalistique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'investigation technique et scientifique en criminalistique est l'un des moyens d'administration judiciaire de la preuve. Elle est le plus souvent prescrite par un juge qui confie à un « homme de l'art », professionnel reconnu pour son expérience, sa compétence et son autorité dans le domaine requis par la question de fait qui se pose à la juridiction saisie. La finalité de cet enseignement est de vous former à la conduite de l'étude des indices, leur interprétation technique / scientifique et leur place dans le cadre de l'administration de la preuve judiciaire. Pour cela, chaque séance sera animée par un expert de la matière concernée et, lorsque cela sera possible, vous aurez la possibilité d'effectuer des manipulations sous son contrôle. Cela permettra à chacun de comprendre que le croisement et l'exploitation des données recueillies par le magistrat, l'avocat, l'enquêteur... dépendent essentiellement de la qualité et de la rigueur qui auront été apportées tout au long de la chaîne d'investigation.

Compétences

Comprendre et maîtriser les outils de la criminalistique

Programme

Contenu

Criminalistique : Police scientifique et technique,
Techniques d'enquête, Médecine légale, Expertises
diverses, Collecte et analyse, Renseignement opérationnel et technologie

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Devoir sur table